



Avis publics

Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés au www.latuque.ca ou sur le babillard de l'hôtel de ville.

**VOTRE MUNICIPALITÉ
VOUS INFORME**



FINANCES

Les comptes de taxes ont été envoyés

Vous devriez avoir reçu votre compte de taxes 2026 par la poste au cours des derniers jours. Si ce n'est pas le cas, contactez Info-service par téléphone ou par courriel. Cette année, les dates d'échéance des trois versements de votre compte de taxes sont le 7 avril, le 7 août et le 9 novembre 2026. Si vous payez vos taxes en ligne, via votre institution financière, assurez-vous d'entrer le bon numéro de référence pour paiement qui est indiqué sur les coupons au bas de votre compte de taxes.



GREFFE

Licence pour chien et chat

Les propriétaires de chats et de chiens recevront une lettre dans la première semaine du mois de mars les invitant à renouveler la licence de leurs animaux de compagnie. Vous pourrez vous acquitter de cette obligation à compter de la mi-mars. Nous travaillons présentement sur un projet qui vous permettra de payer vos renouvellements de licences pour animaux en ligne via votre institution financière, afin de vous faciliter la vie.



LOISIRS & CULTURE

Programmation de la Semaine de relâche

Ce sera bientôt le temps de vous amuser en famille pendant la semaine de relâche qui aura lieu du 28 février au 8 mars. Nous vous avons préparé une programmation complète d'activités que vous pouvez consulter sur notre site Web ou simplement via le code QR ci-dessous.

Balayez le code QR pour télécharger la programmation



COMMUNICATIONS

Opération de déneigement

On nous demande souvent comment sont priorisées les rues lors des opérations de déneigement. Sachez que la priorité est accordée aux artères principales, au centre-ville et aux secteurs où se trouvent les écoles. Par la suite, le déneigement se fait dans les quartiers résidentiels. Depuis une dizaine de jours, nos équipes s'affairent à ramasser la neige dans les rues secondaires de tous les quartiers du milieu urbain. Il reste encore quelques jours à cette opération.

Risque de gel d'aqueduc

Cet hiver est particulièrement propice au gel d'aqueduc en raison de la fluctuation des températures. Si vous quittez votre domicile pour plusieurs jours, assurez-vous de prendre les mesures nécessaires pour éviter le gel de votre entrée d'eau, soit en laissant couler un mince filet d'eau d'un robinet ou en demandant à l'un de vos proches de venir régulièrement faire couler l'eau du robinet pendant votre absence.

Baisse importante du niveau du réservoir Blanc

En raison des travaux de maintenance qui ont lieu présentement à la Centrale Rapide-Blanc, Hydro-Québec a procédé plus tôt cette année à la baisse du niveau d'eau du réservoir Blanc. Le niveau requis de 270 mètres sera atteint le 2 mars, alors qu'il est habituellement atteint à la fin du mois de mars. Cela entraîne une pente plus importante par rapport à la berge, de la neige gorgée d'eau par endroits, des fissures sur la glace et des obstacles comme des pierres qui sont normalement sous l'eau. Soyez très prudents si vous circulez sur le réservoir en motoneige.

Changement d'heure des assemblées publiques

Prenez note qu'à compter du 17 mars, les assemblées publiques du conseil d'agglomération de La Tuque débuteront à 18 h 30 au lieu de 18 h et les assemblées du conseil municipal de La Tuque débuteront à 19 h au lieu de 18 h 30. Nous répondons ainsi à une demande de citoyens pour faciliter leur présence. Les assemblées publiques ont lieu tous les 3e mardis du mois au centre social municipal de La Tuque. Les gens de Parent peuvent y assister à leur bureau municipal par vidéoconférence.



CONSEIL MUNICIPAL

Résumé des assemblées publiques du 17 février 2026

N.B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal de La Tuque peuvent être visionnées en différé sur notre page YouTube La Tuque Ville dans la section En direct.

Le maire Pierre Pacarar a fait le point sur différents dossiers : crise forestière, projets à venir, entretien de la route forestière 25, centre d'études collégiales, construction de logements, réglementation sur les conteneurs, etc.

Le conseil d'agglomération a renouvelé l'entente avec la Sûreté de Québec pour la présence de deux policiers cadets lors de la prochaine saison estivale.

Les élus ont aussi donné leur appui à l'UMQ dans ses démarches pour que le gouvernement accorde une clause de droit acquis aux immigrants qui ont des emplois et qui sont installés au Québec. Ils ont appuyé le mouvement des groupes communautaires qui dénoncent leur sous-financement et ils ont adopté une résolution pour demander au gouvernement d'agir rapidement pour aider l'industrie forestière et ses travailleurs.

Le conseil municipal a accordé un contrat à une entreprise latuquoise pour l'achat de trois véhicules neufs. Il a aussi autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière pour la relocalisation de la patinoire Saint-Michel au parc Saint-Eugène. Le terrain où se trouve la patinoire actuellement intéresse un promoteur pour la construction de logements.

Les élus ont accordé un contrat de trois ans avec deux années d'option pour la gestion de la piste de motocross à Octane Parc 2.0 qui est l'entreprise qui a géré le site l'été dernier. Quelques citoyens ont fait part de leurs craintes en lien avec le fait que ce secteur est un endroit fréquenté par plusieurs sports non motorisés. Le conseil a accepté de mettre en place une table de concertation pour discuter des enjeux.



Quelques rappels de sécurité de notre équipe de prévention des incendies

Attention aux appareils de chauffage

Cendres chaudes dans un contenant métallique

Mégots de cigarette dans un contenant métallique

Changez les piles de vos avertisseurs de fumée

Ramenez votre cheminée

